

BRESSOSIX

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 3 Rue Nina Berberova
92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

948 931 233 R.C.S NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 12 JUIN 2026

L'an 2026, le 12 Juin au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « BRESSOSIX », au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 10 Euros,

A savoir :

- Monsieur Pierre BRESSOLLETTE, propriétaire de 90 parts sociales
- Madame Chantal BRESSOLLETTE (KLEITZ), propriétaire de 10 parts sociales

Lesquels envisagent la transformation de ladite société en Société par Actions Simplifiée,

Ont décidé, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de désigner le Cabinet CAPEOS AUDIT, Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, sis, immeuble le papyrus 29 rue de Lorient, RENNES (35 000), immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 493 012 488, représenté par Monsieur Thomas PECHEU, en qualité de Commissaire à la transformation, avec pour missions d'établir un rapport sur :

- La valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de Commerce,
- La situation de la société au regard de ses capitaux propres, tel que prévu par l'article L 223-43 du Code de Commerce.

Donnent pouvoir par les présentes

- A la SELARL LEMASSON ET ASSOCIES, Avocats à PLERIN (22 190), Centre d'Affaires Athéna, 2 rue François Jacob,
- Aux fins de réaliser le dépôt d'actes relatifs à la transformation de la société en SAS auprès du GUICHET UNIQUE.

Pierre BRESSOLLETTE



Chantal BRESSOLLETTE (KLEITZ)

